# La maison de Jacques Cœur

*Cul-de-lampe aux armes de Jacques Cœur (collection Albert-Paul Alliès).*

Au début du XX^e^ siècle, Albert-Paul Alliés sauve de justesse un cul-de-lampe aux armes de Jacques Cœur que son propriétaire avait décidé de vendre. La sculpture provient d'une maison située au n°14 de la rue Émile Zola. Pour ce passionné de l'histoire locale et amoureux de sa ville, seule une maison ayant appartenu au grand argentier pouvait abriter une telle sculpture. Dans son ouvrage consacré à l'histoire de Pézenas,

*Plaque apposée par Albert-Paul Alliès sur la maison Aurias.*

Albert-Paul précise qu'il a été découvert *dans une vieille demeure dans une rue autrefois commerçante allant de la rue de la foire au quartier juif, elle nous permet de situer où Jacques Cœur avait établi son comptoir*. Il fait apposer une plaque sur la maison située en face de celle où fut découverte la pierre armoriée. Cette demeure, fortement remaniée au XVII^e^ et XIX^e^ siècle conserve plusieurs culs-de-lampe appartenant au fenestrage du XV^e^ siècle, proches de celui aux armes de Jacques Cœur. Le cadastre napoléonien montre que les deux maisons étaient reliées par un passage sur rue détruit en 1833.

Cependant, aucun document signale la présence du grand argentier à Pézenas. Sa résidence se trouve à Montpellier. Albert-Paul évoque la présence dans la ville de Jeanne Cœur, petite fille de Jacques Cœur qui aurait épousé Jean Pavie, secrétaire du roi. Dans son ouvrage *Pézenas ville consulaire, 1979*, Paul Fabris, fait du n°14 de la rue Émile Zola, la maison de la famille Lauret, sans en apporter la preuve. Au contraire comme l'indiquent les compoix, la demeure appartient bien aux Pavie. Ils sont présents à Pézenas dès 1390. Dans une étude consacrée au château de Loubatières dont elle est propriétaire, Jean Denis Bergasse indique que, bien que très intéressante, la famille Pavie est difficile à saisir. Il semble qu'il y ait confusion entre deux de ses membres prénommés Jacques. Les sites consacrés à la généalogie n'apportent aucun éclaircissement. Le contrat de mariage passé entre Tristan Le Prévost et Jeanne Viginelle le 5 mai 1493, fournit d'intéressantes informations. La fiancée est la fille de Peyronne Pavie et la nièce de Jean Pavie, notaire et secrétaire du roi. Peyronne et Jean sont probablement les enfants de Jacques Pavie et de Claire Dax. Une ébauche de la généalogie familiale commence à s'esquisser.

*Le chien qui ronge l'os et le meunier sur son âne, culs-de-lampe de la maison Aurias.*

## L'hostal des Pavie

L'analyse des compoix permet de reconstituer l'histoire de la maison dite de Jacques Cœur. Il s'agit de deux maisons appartenant dans la seconde moitié du XV^e^ siècle à Jacques Pavie et à son épouse Claire Dax. Elles correspondent au n° 14 de la rue Émile-Zola et numéros 28, 30 et 32 du cours Jean-Jaurès. Situées de part et

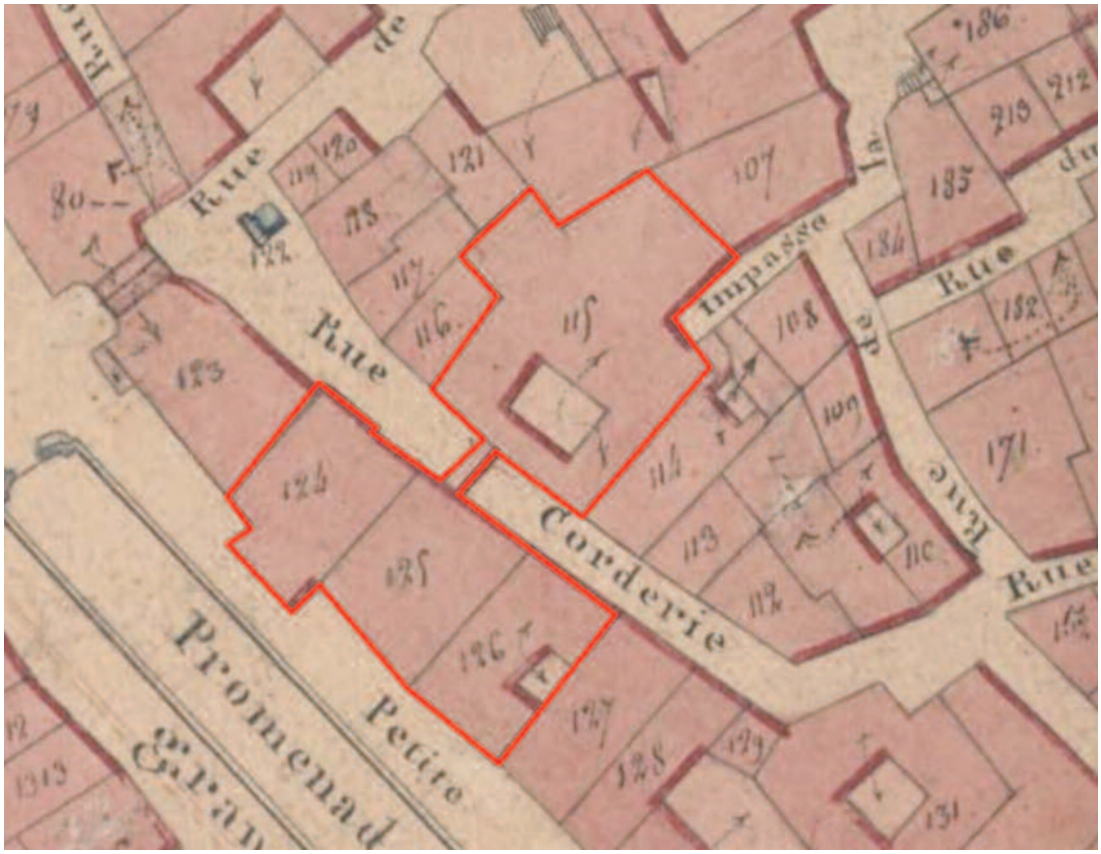


*Emprises des maisons de la famille Pavie.*

*Cul-de-lampe aux armes des Le Prévost.*

d'autre de la rue allant du portail de Faugères à la place du marché au Bled, elles étaient reliées par un passage. L'une d'elles est adossée à la muraille de la ville. À la mort de Jacques Pavie, ses biens sont partagés entre ses trois enfants : Jean Pavie, secrétaire du roi, marié à Ginier Méry, Peyronelle Pavie épouse de Jacques Viginel et Jacques Pavie marié à Jeanne Cœur.

*Armoirie des Le Prévost, seigneur de Neffiès.*

Jean, Peyronelle et Jacques se partagent la maison située contre les remparts de la ville à l'arrière de laquelle se trouve un jardin qui semble implanté dans *la cava de la dougue* (fossés). Peyronelle cède la moitié de sa part à son fils Jacques Pavie dit Vignole. En 1494 après la mort de son mari Jean, Ginier Méry fait don de sa partie de maison qu'elle vient de faire reconstruire, à sa nièce Jeanne Pavie à l'occasion de son mariage avec Tristan Le Prévost. Le compoix de 1509 indique à propos de la maison donnée aux jeunes époux *:*

*et primo un hostal din los murs de Pézenas que feu de noble Jacques Pavye devant l'autre hostal del Sr Pavye an lo pon o passage confronte an l'hostal de la capela de la magdalene an jean Roze an les hoirs de Guilhem De Bozène an M. Guilhem Juery notaire…*

La partie de maison propriété de Ginier pourrait correspondre à l'actuelle maison Aurias où l'un des culs-de-lampe de la façade porte les armes des Le Prévost, seigneurs de Neffiès.

La demeure longeant le rempart continue à être fractionnée. À la mort de Jacques Pavie elle est partagée entre ses héritiers. Son beau-fils Étienne de Mourcoirol obtient en 1579, *16 des 30 parties* de la maison. Ses belles-sœurs Claire Pavie, veuve de François de Vayrac et Peyronne Pavie, épouse de Raymond Rosset de La Vallette, se partagent les 14 autres parties.

## La demeure des Plantade

La seconde maison (14 rue Émile-Zola) connaît une histoire différente. C'est dans sa cour qu'a été découvert le cul-de-lampe aux armes du grand argentier. La demeure est vendue par les héritiers de Jacques Pavie à Ramon Bompar qui la cède à Robert Pataud, entre 1508 et 1518. Les successeurs de Robert Pataud la vendent à Jehan de Plantade, seigneur de Clairac, capitaine châtelain de la ville. Le compoix de 1518 signale que son fils Vital de Plantade en est propriétaire. Le texte précise : *una mayson an ung arc indivis an Jacques Vigniola dins los murs de Pézenas à a carrièra qui va de la plassa al portal de Fauguières confronta an l'hostal de la Magdalena an jacques Roses es en compoix quaranta quatres livres et huict deniers*.

Le fils de Vital de Plantade prénommé lui aussi Vital, capitaine-châtelain de la ville comme son père, agrandit la demeure familiale en 1601. Il achète à Jean Blanc, trésorier-payeur des mortes-payes en Languedoc, une partie des maisons ayant appartenu à Claire et Jehanne de La Valette et celle de Claire Pavie qu'il tient en gage depuis 1579. Les deux maisons de Jacques Pavie se trouvent à nouveau partiellement

*Ancienne porte de la maison de Diane de Plantade.*

*Porte de l'hôtel de Montguibert.*

réunies, le vendeur conservant une partie des biens tenus en gage. Vital est aussi, comme l'indique l'usuel du compoix de Bari datant de 1545, acquéreur d'une maison située à l'arrière de l'ensemble, du côté de l'actuelle rue du château.

La demeure dans sa totalité passe ensuite à son fils Jean, châtelain de la ville et époux de Françoise de Sarret, puis à sa petite fille Diane de Plantade à l'occasion de son mariage avec Pierre d'Alboy, Sieur de Montroux, secrétaire de la chambre du roi et du duc de Ventadour. Le compoix de 1612 indique que le jeune ménage possède :

*Une maison en deux corps de logis ung petit porche ou arcade au milhieu sur la rue qui va de la porte de Faugères à la place, lad mayson estant séparé par la rue y ayant une basse court deux petits patus et petit jardin tout joignant par le moyen dung porche confronte de terral Philip de Farges hoiers d'Anthoine Besses et hoiers Claude Blanc, narbonnes la grande rue allant de la porte de Faugères à la fontaine neufe mary Monsieur Migain pour sa fame Roudière hoiers François Maurin le chapp et une petite ruelle, daguial Bernad Thérond pour sa fame, contient le couver septant cinq cane la bassecourt quinze canes le patu dix canes et le jardin cinq destres…*

## Les travaux de Diane et de son premier époux Pierre d'Alboy

La demeure achetée par Vital de Plantade à Claude Blanc en 1601 est en mauvais état. Pierre d'Alboy et son épouse, *considérant la ruyne prochaine de la maison* appuyée contre le rempart, font évaluer les travaux à faire par des experts, puis engagent en 1611 Claude Bastide, maître-maçon de la ville, pour les réaliser.

La façade du côté de la vieille ville est peu modifiée. Le maçon s'engage à y faire une porte d'entrée de la *hauteur que l'arc que sert de passage de lad maison à l'autre du cousté de la ville le pourra permettre*. Elle doit être bâtie en pierre de Nézignan-l'Evêque et sera identique à celle de la maison de monsieur de Monguibert. La porte se trouvant sous le passage reliant les deux maisons, servant de porte d'entrée sera bouchée. La nouvelle porte doit donner accès à un escalier en vis montant de fond en comble, dont la cage dépassera de 4 pans la toiture de la maison. Il doit être construit avec la même pierre. Il est prévu de percer dans la façade des fenêtres afin d'éclairer le nouvel escalier ainsi qu'au passage sur rue reliant les deux maisons qui doit être rouvert. L'entrepreneur doit aussi ouvrir des portes *pour aller de lad vizette aulx membres de chasque plancher*.

Du côté des faubourgs, la façade *qui soulloit antérieurement servir de murailhes à la ville* doit être abattue et reconstruite en pierre de Nézignan. Les nouvelles fondations plus profondes que les anciennes doivent avoir 3 pans et demi de large. Du rez-de-chaussée au premier étage, la façade aura trois pans de largeur et du second étage au grenier seulement 2 pans et demi. L'entrepreneur doit construire une porte d'entrée *en sorte qung cheval ou mullet avec le bast y puisse entrer* ! Il ouvrira au premier niveau deux croisées pour éclairer la salle et une pour éclairer la chambre lui faisant suite. Au second étage il percera 2 croisées. Le dernier étage sera éclairé par 3 petites ouvertures dites *fenestres bastardes*. Il sera aménagé dans la nouvelle façade deux conduits formés de bourneaux (tuyaux en terre cuite) pour servir aux privés équipés de sièges de pierre qui doivent être aménagés au dernier étage. Ils aboutiront dans un réceptacle voûté creusé dans le sous-sol. Les étages seront séparés par des cordons d'appui appelés coudières dans le prix-fait.

L'élément le plus remarquable de cette nouvelle façade est la tourelle en encorbellement construite du côté de la maison du Sieur Blanc (ancienne Caisse d'Épargne). Le contrat indique : led(it) *Bastide fera un petit queu de lampe prenant sa naissance plus bas que le premier planchier… et led queu de lampe montera jusqu'à la troisième estaige sans l'appuy en aulcunement à la tour dud Blanc et y fera les fenestres nécessaires*. Il est question de *croter* la petite tourelle afin de la protéger de la pluie. On peut donc imaginer une couverture de pierre en forme de petit dôme.

La distribution intérieure de la maison est aussi modifiée. Le rez-de-chaussée fait l'objet de travaux décrits sommairement dans le contrat passé à Bastide. L'entrepreneur doit abattre *les portes anciennes quy y estoient,* et en refaire de

nouvelles *de la mesme forme quest la porte de la maison intérieure dud sr Cros*. Au premier étage, la cloison de plâtre séparant la cuisine de la chambre doit être détruite pour former une grande salle, le privé se trouvant dans la chambre supprimée. La vieille cheminée démolie est remplacée par une nouvelle située de l'autre côté de la nouvelle pièce. Bastide doit aussi creuser et construire dans le sous-sol, du côté de l'aiguière (évier) de l'ancienne cuisine, une petite pièce voûtée destinée à recevoir les *eaulx et immondices* provenant de privés de 2 mètres de profondeur sur 2 de large. La nouvelle salle est mise en communication avec la chambre par l'ouverture d'une porte.

L'entrepreneur dispose d'un délai de 6 mois. Il recevra la somme de 830 livres payable en trois fois : un tiers au début du chantier, un second la moitié du travail réalisé et le dernier à la réception de l'ouvrage. Les pierres provenant de l'ancienne façade côté cours Jean-Jaurès appartiendront à Bastide qui pourra les utiliser pendant le chantier ou les conserver pour un tout autre usage.

Diane et son époux engagent Raymond Viguier, charpentier de la ville, pour refaire les plafonds du premier étage. Les anciens planchers détruits doivent être refaits *de neuf à la françoize avec bois de Quillan de la mesme forme qualité et condi(ti)on que sont les planchiers de la salle haulte de la mai(s)on du S(ieu)r Pierre de Montguibert*. Les nouveaux planchers sont ornés de clous à rosette. Le travail est évalué à 14 livres 10 sol la cane-carrée, payables en trois fois.

La maison devient par la suite propriété de Pierre d'Alfonse époux de Gabrielle de Plantade, nièce de Pierre et de Diane. Elle est à nouveau divisée. La partie donnant sur le cours Jean-Jaurès est achetée en 1667 par Thomas de Bolanger, sieur de Gouy. L'autre partie appartient en 1688 à François Messes, écuyer :

*Une maison, bassecour, galeries, deux patus et petit jardin à la rue qui va de la porte de Faugères à la maison de ville confronte de terral noble Pierre de Graves, les hoiers Estienne Cotte, Guillaume Cabarlot et Pierre Causse, narb lad rue et le porche de la damoiselle de Gouy, les hoirs de Caussy et Cabarlar, marin le chapitre le Sr Veyras et une rue non passant contient la Maison quarante deux cannes trois quarts, galerie & cour treixe cannes, ciel ouvert dix cannes et demy jardin cinq dextres un quart estat moyen fait tout quinze livres dix sept sols*.

## Les transformations du XIXe siècle

Le passage reliant les deux maisons est détruit en 1833 par Pierre-Benoît Aurias en échange d'un terrain propriété de la Ville, situé dans la petite rue du Quay (actuel cours Jean-Jaurès). M. Aurias désire y faire construire un escalier en raison de l'exhaussement du rez-de-chaussée de la maison qu'il projette. Le conseil municipal accepte la proposition. Il précise *que l'exhaussement journalier du pavé de la rue de la corderie est devenu tel depuis quelques années, que les charrettes chargées de récoltes ou de marchandises ne peuvent passer que difficilement sous l'arceau qui traverse cette rue et qui est une dépendance de la maison du sieur Aurias, qu'il est même juste de convenir qu'à l'époque des foires de cette ville, il est fréquemment arrivé que les rouliers qui transportaient sur leur charrette des balles de laine à la rue de la foire et qui étaient dans l'obligation de passer par celle de la corderie se voyaient forcés de mettre à bas une partie de leur chargement, afin de faciliter à leurs charrettes la possibilité de passer sous ledit arceau*… La façade rue Émile-Zola fait alors l'objet d'importantes modifications ainsi que celle s'ouvrant sur le cours Jean-Jaurès qui est entièrement reconstruite. Seul le cul-de-lampe portant la tourelle en encorbellement construite par Bastide est conservé, il est transformé en balcon.

En 1869, la maison voisine (32 cours Jean-Jaurès) appartenant à la veuve Cathalan est rachetée par la Caisse d'Épargne, créée en 1838, pour y établir ses bureaux. Le bâtiment est entièrement reconstruit vers 1880, faisant disparaître la tour médiévale (ancienne maison de Claude Blanc) visible côté cours Jean-Jaurès sur la photo de 1852 (voir article « Pézenas d'antan » ci-après). Un fragment de moulure conservé au second étage de la façade arrière de la maison Aurias se prolongeait sur celle de la Caisse d'Épargne. Il est le seul témoin de l'ancienne façade qui ne faisait qu'une avec celle de la maison voisine. Ces constatations confortent ce qu'indiquent les compoix au sujet de la grande maison de Jacques Pavie et de son épouse Claire Dax, divisée entre plusieurs membres de la famille.

De nombreux documents permettent de reconstituer l'histoire de la maison dite de Jacques Cœur. Les divers démembrements et transformations en ont perturbé le parti d'origine (séparation des deux immeubles, division de la maison située contre le rempart et reprises de ses façades au XIXe siècle). À l'exception de l'immeuble de la Caisse d'Épargne entièrement reconstruit dans les années 1880, les autres parties de ces deux édifices médiévaux conservent probablement des éléments architecturaux anciens qui restent à découvrir. Seule, une étude archéologique du bâti permettrait de mieux comprendre l'évolution de cette prestigieuse demeure.

**Denis Nepipvoda**

*Balcon de la maison Aurias, seul vestige de la façade du XVIIe siècle.*